

21.— Paiements annuels minimums garantis aux provinces¹ aux termes de la meilleure option, et estimation des paiements effectués en 1947

Province et option	Paiements annuels minimums garantis	Estimation provisoire des paiements effectués en 1947
	(En milliers de dollars)	
Ile du Prince-Edouard.....	2, 100	2, 300
Nouvelle-Ecosse (seconde).....	10, 870	12, 100
Nouveau-Brunswick (première).....	8, 773	9, 500
Manitoba (première).....	13, 540	14, 400
Saskatchewan (seconde).....	15, 291	15, 900
Alberta (première).....	14, 228	15, 300
Colombie-Britannique (première).....	18, 120	21, 400
Totaux.....	82, 922	90, 900

¹ Les gouvernements de Québec et d'Ontario n'ont pas signé de convention avec le gouvernement fédéral. Les paiements à ces provinces aux termes de la première option seraient: Québec, \$56,382,000 et \$63,300,000; Ontario, \$67,158,000 et \$74,400,000.

En vertu d'une offre subordonnée à la convention mais qui s'applique à toutes les provinces, adhérentes ou non, le Dominion s'engage à payer aux provinces la moitié de l'impôt fédéral sur le revenu des corporations provenant de la production et (ou) de la distribution d'énergie électrique, de gaz ou de vapeur au public, lorsque c'est la principale activité de la corporation.

Prêts aux provinces.—Tous les prêts consentis récemment aux provinces par le gouvernement fédéral sont faits aux provinces de l'Ouest en vertu de la législation de secours inaugurée par la loi remédiant au chômage et aidant à l'agriculture, 1931. Ils sont garantis par des bons du Trésor de chaque province à un intérêt de 3 p. 100 à compter du 1er juillet 1936. La somme globale de ces avances impayée au 31 mars 1946 est de \$175,941,005, moins des annulations de \$19,861,035, ce qui laisse un montant impayé de \$156,079,970 réparti ainsi entre les provinces: Alberta, \$25,869,500; Colombie-Britannique, \$34,369,760; Manitoba, \$24,759,924; Saskatchewan, \$71,080,786. Les détails paraissent au tableau 19, p. 855 de l'*Annuaire* de 1943-1944.

Sous-section 5.— Dette nationale

La dette nationale brute du Canada, au 31 mars 1914, s'établit à \$544,391,369, au regard d'un actif de \$208,394,519, ce qui laisse une dette nette de \$335,996,850. C'est une dette relativement légère; elle découle presque en entier de travaux publics d'utilité générale qui, comme les chemins de fer Intercolonial et Transcontinental et les réseaux de canaux, restent un actif, bien que peut-être non réalisable, de la nation, ou de subventions à des entreprises, comme le chemin de fer Pacifique Canadien, lesquelles, tout en n'appartenant pas à l'Etat, ont grandement contribué à étendre l'aire de colonisation comme de production et, partant, la richesse du pays. Au sens large, c'est une dette assumée pour des fins productives. En outre, elle est presque entièrement en dehors du pays, le principal de la dette consolidé du Dominion payable à Londres étant de \$302,842,485 le 31 mars 1914 contre \$717,453 seulement payable au Canada.

De 1914 à 1920, la dette brute augmente de près de 1,200 millions de dollars et s'établit à 3,042 millions, en raison des dépenses considérables de guerre et d'après-guerre; bien que la dette brute ait diminué légèrement pour atteindre le bas niveau de \$2,544,586,411 le 31 mars 1930, des dépenses additionnelles pendant la crise la portent à \$3,710,610,593 le 31 mars 1939.